

Salle Saint-Bruno



Bilan d'activité *1995*

Association de Gestion de la Salle Saint-Bruno

9, rue Saint-Bruno • 75018 Paris • Tél. : 42 62 11 13 • Fax : 42 52 22 01

L'A.G.S.S.B. est subventionnée par la Ville de Paris, la Préfecture de Paris et le Fonds d'Action Sociale.

du contexte et des conseils sur les documents à consulter en priorité. Cet accueil peut durer de 1/4 d'heure à 2 heures . . .

Dans les commentaires laissés sur le cahier de bord, les visiteurs sont quasiment unanimes pour saluer l'accueil, ce qui encourage à continuer dans cette direction.

- un document d'accueil

Un petit document récapitulatif des règles de fonctionnement de l'espace a été conçu . Il est distribué systématiquement à tous les visiteurs.

- Le développement de la cartographie.

Les cartes permettent souvent d'accéder à des informations essentielles en un minimum de temps. Parce que beaucoup de partenaires locaux n'ont tout simplement pas le temps de venir consulter les données de la documentation, plusieurs cartes ont été réalisées et affichées, qui peuvent leur permettre de mettre à profit un passage rapide à la Salle Saint-Bruno pour recueillir un certain nombre d'informations sur le quartier.

- La parution de la Lettre de l'Espace Documentaire.

C'est l'une des réalisations les plus importantes de l'année. Il paraissait essentiel de faire connaître à tous les partenaires l'existence et les activités du centre documentaire, mais aussi de les tenir au fait d'un certain nombre d'informations, même si leur rythme de travail les empêche de venir consulter les données : si tu ne vas pas à l'Espace Documentaire, l'Espace Documentaire viendra à toi . . .

En mars 1995, est sortie la première "Lettre de l'Espace Documentaire", un quatre pages à vocation mensuelle, qui publiait en décembre son numéro 7. Cette lettre comprend une présentation des nouveautés de l'Espace Documentaire, une revue de presse des articles parus sur la Goutte d'Or, une revue de presse des articles et revues dont les thèmes peuvent intéresser toute personne travaillant "dans le social" à la Goutte d'Or. ainsi qu'une rubrique sur les activités de la Salle Saint-Bruno. Cette lettre est tirée environ à 100 exemplaires (souvent un peu plus), envoyée gratuitement à 80 partenaires, les 20 derniers exemplaires restant à l'accueil pour toute personne qui en ferait la demande.

Il est difficile de mesurer l'impact de cette lettre. L'équipe est convaincue qu'à court, moyen ou long terme, cette initiative ne peut que populariser l'Espace Documentaire. Contrairement à certaines craintes, la Lettre n'est de plus ni difficile à remplir, ni très longue à faire (une à deux journées de travail pour chaque numéro).

La mise en place des journées d'accueil-présentation du quartier

Ces journées s'inscrivent dans le droit fil des efforts entrepris par l'Espace Documentaire pour populariser les données qu'il contient auprès des acteurs locaux.

- de quoi s'agit-il ?

L'idée part de la conviction qu'une bonne connaissance du quartier est une des conditions d'un travail efficace. Bien souvent, les acteurs locaux - services publics ou associations - n'offrent pas à leurs nouveaux arrivants l'occasion d'une réelle formation aux réalités du quartier. Plus largement, même les personnes travaillant depuis plusieurs années à la Goutte d'Or manquent d'une vision générale et d'une connaissance précise des dispositifs et structures existants.

Il s'agissait donc de proposer à tous les nouveaux arrivants - mais aussi aux autres - une journée de présentation du quartier sous tous ses aspects : historique, socio-démographique, rénovation, DSU, etc. Cette journée devait également permettre aux différents partenaires de se rencontrer, de se découvrir les uns les autres.

- organisation

Trois sessions ont été organisées entre octobre et novembre 95. Deux se sont déroulées pendant la journée et étaient principalement destinées aux "professionnels" ou permanents sur le quartier. Elles comportaient en outre une "visite guidée" du quartier. La troisième a eu lieu en soirée et s'adressait prioritairement aux bénévoles associatifs.

Un document de synthèse d'une trentaine de pages reprenant le plan de l'intervention, des cartes et des chiffres a par ailleurs été distribué à tous les participants.

La participation à ces journées était gratuite.

- prudence dans le respect des correspondants : toute exploitation de données a été soumise aux correspondants concernés. Pas une ligne publiée ne l'a été sans l'accord des correspondants.

- Le résultat.

Le document final - 45 pages, reliées, 30 indicateurs chiffrés, l'exploitation de l'enquête d'opinion et du questionnaire auprès des acteurs sociaux - a été publié fin décembre 1995, après accord du Bureau de l'association.

60 exemplaires ont été immédiatement diffusés gratuitement auprès des correspondants, des administrateurs et des principaux partenaires de terrain.

Après avis du Conseil d'Administration du 20 janvier 1996 et des commanditaires (DASES et Préfecture), il a été décidé d'étendre cette diffusion à tous les professionnels concernés par la Politique de la Ville, en mettant le document en vente 50 Francs (plus frais de port).

La mue de l'Espace Documentaire

La valorisation des données de l'Espace Documentaire comptait parmi les priorités majeures de l'Observatoire en 1995. L'objectif était non seulement de développer le fonds, d'améliorer l'accessibilité et la lisibilité des documents, mais surtout de populariser auprès des acteurs locaux ce centre de ressources, de leur en faciliter l'accès pour qu'ils puissent mieux profiter des données disponibles. Plusieurs initiatives ont été prises dans ce sens.

- La fréquentation de l'Espace Documentaire

Un relevé du cahier de bord laisse apparaître environ 85 consultations pour l'année 1995. Ce chiffre donne plus d'indications sur le nombre de visiteurs que sur celui des passages - un visiteur pouvant passer plusieurs fois. Le cahier ne recense pas par ailleurs les personnes reçues à l'Espace Documentaire, mais qui n'ont pas consulté de documents, ni un certain nombre d'utilisations par des personnes très familières de la Salle Saint-Bruno. Cette année encore la quasi-totalité des visiteurs étaient étudiants extérieurs au quartier ou stagiaires dans le quartier. On compte quelques journalistes et quelques membres d'associations.

Dès 1996, le cahier permettra de distinguer clairement le nombre des visiteurs de celui des passages.

- La constitution d'un fonds "Goutte d'Or".

Jusqu'en février 1995, les documents de l'Espace Documentaire étaient réunis en une même série, qu'il s'agisse d'éléments sur la Goutte d'Or, sur Paris, ou sur les politiques publiques en général. Or, un bilan des visites en 1994 a clairement montré que la quasi-totalité des personnes fréquentant la documentation viennent pour consulter des données sur la Goutte d'Or ; c'est la vocation première de l'Espace Documentaire, et c'est dans ce domaine qu'il apporte la plus forte plus-value par rapport à d'autres centres de ressources parisiens. Il était donc impératif de les rassembler pour mieux les mettre en valeur. C'est chose faite depuis février avec la création d'une "série Goutte d'Or".

Si l'on en croit les commentaires laissés sur le cahier de bord, les visiteurs saluent ce changement et soulignent la "bonne organisation", la "recherche facile", le "bon classeur-index".

- L'accroissement du fonds documentaire

Le regroupement des données sur la Goutte d'Or a permis de pointer les lacunes et de tenter d'y remédier. En 1995, environ 45 nouveaux documents ont fait leur entrée dans la série "Goutte d'Or", qui en compte désormais 125. Une partie de ces nouveaux documents provient des archives de l'association Paris Goutte d'Or et permet de rendre disponibles au public un certain nombre de documents désormais "historiques".

A noter également la parution tout début 96 de la revue de presse des articles parus sur la Goutte d'Or en 1995.

- L'amélioration de l'accueil.

Il est apparu essentiel de développer les efforts en matière d'accueil des visiteurs, afin qu'ils accèdent le plus facilement possible aux données dont ils ont besoin. Plusieurs initiatives ont été prises :

- un accueil personnalisé.

Désormais, tout visiteur bénéficie d'un accueil personnalisé qui consiste non seulement en une présentation du fonctionnement de l'espace, mais aussi en une discussion plus ou moins longue sur le sujet traité, une présentation générale

Avant propos

Ainsi que l'annonçait l'Assemblée Générale de la Salle Saint-Bruno de Mai dernier, **l'année 1995 aura été marquée par la concrétisation de nombreux projets**, aboutissement logique des deux premières années de fonctionnement.

L'année **1993** avait permis d'**établir des contacts** "tous azimuts" avec l'ensemble des acteurs locaux et surtout d'**écouter leurs besoins respectifs** en termes de partenariat, d'informations, d'études, etc.

En **1994**, le traitement interpartenarial de ces besoins, autour de réflexions, d'études à engager, d'informations à exploiter, a servi de "socle" à **la constitution de véritables réseaux et synergies**. Des éléments de réponses à ces attentes sont ainsi apparus à travers **l'élaboration de nombreux projets** tendant à l'amélioration et au développement de l'action quotidienne des uns et des autres en faveur des habitants.

Ce cheminement repose sur une préoccupation permanente depuis la création de la Salle Saint-Bruno : tenter de **répondre aux besoins** exprimés dans leurs actions respectives par les différents acteurs locaux, associatifs, puis des services publics et enfin, des institutions , tout ceci dans le cadre de la Politique de la Ville.

Au terme de ces trois premières années de fonctionnement, la Salle Saint-Bruno a su, à travers les synergies et transversalités opérées, à travers les projets mis en oeuvre, acquérir une certaine "**maturité**".

Cependant, la nature des liens qu'elle entretient avec ses différentes tutelles institutionnelles pose différentes interrogations, qui demanderaient à être clarifiées, comme le suggèrent diverses propositions contenues dans la conclusion de ce rapport.

secteur Locaux-Accueil-Médiation

Bilan d'activité 1995

coordination : Mohamed Djalo

L'année 1995 est placée sous le signe du paradoxe. Elle a en effet été marquée par le développement du secteur Locaux-Accueil-Médiation, avec notamment l'augmentation du nombre de locations et de celui des personnes accueillies. Mais dans le même temps, les recettes sont en baisse ; les contraintes liées aux nouvelles conditions de location découragent bon nombre d'habitants d'utiliser ce qui reste pourtant le seul équipement du quartier en la matière. Financièrement, l'année 95 est donc bien décevante. En revanche, qu'il s'agisse des activités proposées ou de la mission d'accueil, d'orientation et de médiation, la Salle Saint-Bruno affirme son ancrage dans la vie du quartier. Des améliorations substantielles concernant les problèmes d'insonorisation et de ventilation des locaux s'avèrent néanmoins indispensables au bon développement de cette fonction d'accueil.

Les locations

On distinguera ici le bilan financier du bilan des utilisations.

• Bilan des utilisations :

Le bilan des utilisations est assez positif. Plus précisément, les locations pour le quartier ont connu un certain essor qu'il s'agisse du nombre d'utilisations ou de bénéficiaires.

pour le quartier :

- Habitants: 13 utilisations pour 1200 bénéficiaires (4 baptêmes, 3 mariages, 6 réunions "communautaires"). 1994 : 10 utilisations pour 1200 bénéficiaires.
- Associations membres ou proches : 324 utilisations pour 2750 bénéficiaires. 1994 : 307 utilisations pour 2130 bénéficiaires.
- Copropriétés : 26 utilisations pour 417 bénéficiaires. 1994 : 16 utilisations pour 350 bénéficiaires.
- Réunions de l'ISQ, de l'Observatoire, et du DSQ : 85 utilisations pour 1367 bénéficiaires. 1994 : 28 utilisations pour 450 bénéficiaires.
- Autres associations locales (Trois tambours, Alphatis, Cheveux Blancs...) : 90 utilisations pour 814 utilisateurs. 1994 : pas de chiffres
- Fête de la Goutte d'Or : environ 700 personnes sur l'ensemble des 10 jours.

Au total, on compte donc **538 utilisations pour 7250 bénéficiaires**, ce qui représente une hausse notable des utilisations et très sensible des bénéficiaires. Il est vrai aussi que le comptage du nombre de bénéficiaires a été cette année systématisé.

bors du quartier :

- Copropriétés : 5 utilisations pour 80 bénéficiaires. 1994 : 10 utilisations pour 150 bénéficiaires.
- Institutionnels extérieurs au quartier : 2 utilisations pour 95 bénéficiaires. 1994 : 6 utilisations pour 300 bénéficiaires.
- Associations sociales ou socioculturelles : 45 utilisations pour 450 bénéficiaires. 1994 : 8 utilisations pour 150 bénéficiaires.
- Fête de la jeunesse : 650 personnes environ en un après-midi.

Le total des locations extérieures au quartier représente **53 utilisations et 1275 bénéficiaires**.

Au total, la Salle Saint-Bruno a donc accueilli 8525 personnes en 1995 (contre 5183 en 1994) à l'occasion de **591 utilisations** (445 en 1994). L'augmentation de la fréquentation est bien tangible, ce qui ne saurait pour autant occulter le problème financier et les perspectives difficiles.

- Bilan des recettes propres

Les locations et les photocopies (auxquelles il faut rajouter la machine à café et le point phone) ont rapporté 96 000 Francs en 1995 contre plus de 110 000 Francs en 1994.

Compte-tenu de l'augmentation de l'utilisation de la photocopieuse, il faut en déduire que c'est bien l'argent des locations qui a manqué.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, cette diminution n'est pas essentiellement liée aux nouvelles contraintes de location pour les activités festives. Elle s'explique en bonne partie par la baisse des locations auprès des "gros payeurs" : copropriétaires extérieurs au quartier, institutionnels (ex : Pacte de Paris).

Pour autant, il semble bien que les locations aux habitants aient rapporté un peu moins d'argent, parce qu'elles duraient moins longtemps.

Il est par ailleurs utile de noter que 50 refus de locations à des particuliers ont été enregistrés, en raison de l'heure précoce de fin des activités. A raison de 1500 Francs (en moyenne) par location, on arrive à la somme de 75 000 Francs de manque à gagner. Par ailleurs, il est navrant pour les salariés d'un équipement de quartier comme la Salle Saint-Bruno de devoir refuser à 50 habitants la possibilité d'organiser leurs activités festives.

- La relance des locations

Conformément aux vœux de l'Assemblée Générale de mai 1995, il a été décidé de lancer une campagne de promotion des locaux à destination de l'extérieur du quartier (associations nationales, fédérations, syndicats...).

Une plaquette soignée de présentation des locaux a été conçue et réalisée au dernier trimestre 95.

Tirée à 500 exemplaires, imprimée sur papier glacé en deux couleurs et avec des photos, elle devait faire l'objet d'un envoi en masse début 1996.

Accueil et Médiation

Ces deux missions prennent une place fondamentale dans les activités du secteur, et plus largement dans celles de la Salle Saint-Bruno. Comme le précisait le rapport d'activités 1994, il n'est pourtant pas question de se substituer aux structures d'accueil du quartier. Mais il est indéniable que la Salle Saint-Bruno, ne seraient-ce que par les opportunités de locations de salles qu'elle offre et la permanence-logement qui y est tenue par l'association Paris Goutte d'Or, est un lieu repéré par les habitants et qu'il serait dommage de ne pas saisir ces occasions pour leur offrir - ainsi qu'à tous les partenaires - un accueil, et surtout une orientation. C'est dans ce sens qu'a travaillé le secteur pendant l'année.

- L'amélioration de l'accueil et de l'orientation

Outre les efforts déployés - qu'il faudra bien entendu poursuivre - pour améliorer et formaliser la "signalétique" des lieux (affichage associatif, informations de la Salle Saint-Bruno...), l'innovation majeure vient de la sortie de 12 fiches thématiques d'accueil et d'orientation.

Ces fiches réalisées avec l'Observatoire de la Vie Sociale, et après concertation avec les autres structures d'accueil associatives du quartier sont disponibles gratuitement à l'accueil. Elles recensent à travers différents thèmes (santé, logement, justice, éducation, apprendre le français, administrations...) les différentes structures destinées aux habitants du quartier.

Leur fonction n'est pas seulement de fournir directement des renseignements, mais également de servir de support à un accueil personnalisé, de faciliter l'orientation future des usagers. Ainsi, une personne illettrée pourra après explications repartir avec une fiche qui lui permettra d'être plus facilement orientée à son arrivée sur le lieu qui l'intéresse. C'est en ce sens aussi une sorte de "fiche de liaison" entre structures.

Ces fiches devraient très vite être proposées à prix coûtant à toutes les structures d'accueil du quartier - associations ou services publics.

- Bilan de l'Accueil-orientation

La comptabilisation se fait à partir des personnes accueillies et non à partir du nombre de passages. Il faut savoir qu'une même personne peut venir un grand nombre de fois.

Les questions les plus couramment posées concernaient les points suivants :

- l'orientation-logement : 70 cas (100 en 1994)

- l'orientation juridique et démarches administratives : 100 cas (150 en 1994)
- l'orientation pour les questions de formation ou d'alphabétisation : 53 cas (30 en 1994)

Mohamed Djalo a également fait de l'aide aux démarches administratives pour 22 personnes.

- **La médiation**

Distincte du simple accueil ou de l'orientation, les activités de médiation consistent en un véritable suivi de certaines personnes ou familles issues des communautés africaines, afin que ces dernières règlent ou dépassent des problèmes personnels, des conflits, dont l'origine est souvent liée à la situation de migration.

Cette activité de conseil, d'orientation familiale peut se faire en partenariat avec certaines structures d'accueil du quartier.

Il est particulièrement délicat de quantifier cette mission ; une même personne peut revenir 10, 20 fois ou plus et surtout, il n'existe pas de frontière claire entre une simple conversation et un travail de médiation. Toute la valeur du travail entrepris réside justement dans son informalité absolue (lieu non repéré explicitement, pas d'horaires, pas de réelle position "soigné-soignant").

Toutefois, on notera que 28 personnes ont été suivies en 1995 (une dizaine en 1994). Sur ces 28, 3 étaient envoyées par des assistantes sociales, 7 par des personnels scolaires, 9 par des associations du quartier (URACA et AGO) et 9 par le bouche-à-oreille.

Formation aux pratiques culturelles

Mohamed Djalo a cette année encore participé à la formation aux pratiques culturelles organisée par l'Interservices de Quartier. Il a été participant et co-référent de la session "Le statut du père africain". Cette participation a vocation à se poursuivre - et se développer - en 1996, tant l'expérience concrète de Mohamed Djalo est un apport essentiel aux formations.

Vie des locaux

- **Des travaux faits... et à faire**

- Dans le cadre de l'amélioration de l'aération du local de chaufferie, des travaux ont été entrepris à l'automne autour de la cheminée. Par ailleurs, un rapport de l'Inspection du Travail au printemps soulignait les mauvaises conditions de travail en matière d'aération des locaux et de lumière.

Après avoir saisi la Section Locale d'Architecture, des travaux ont été faits pour remplacer les vitres des "meurtrières" des bureaux par des fenêtres pouvant s'ouvrir.

- En ce qui concerne les projets de travaux pour l'insonorisation, la ventilation et le revêtement du sol dans la grande salle, différents devis ont été réalisés à titre indicatif et transmis à la Section Locale d'Architecture du 18ème. Celle-ci a fait appel au S.T.E.G. (service technique) afin qu'il procède à l'examen des imperfections constatées après trois années de fonctionnement de la Salle Saint-Bruno. Un bilan devrait être dressé par la S.L.A. comprenant d'éventuelles propositions d'amélioration. Dans cette hypothèse, il resterait à la Salle Saint-Bruno à saisir la Mairie de Paris, propriétaire des lieux à travers la D.C.L.

- **Des problèmes de logistique**

A la fin de l'année 1995, se posaient avec une insistance grandissante des problèmes de matériel.

- C'est tout d'abord la photocopieuse, propriété de la Préfecture de Paris qui donne des signes de fatigue et dont les capacités sont très largement en deçà des besoins. La Salle Saint-Bruno - et les associations du quartier - ont fait environ deux fois plus de photocopies qu'il ne l'aurait fallu. Le photocopieur n'assure pas par ailleurs des fonctions de plus en plus utiles pour l'équipe et ses partenaires (tri, recto-verso, photocopies en nombre...).

- Le parc informatique se révèle lui aussi insuffisant. Seuls deux ordinateurs, dont l'un commence par ailleurs à être clairement inadapté, doivent répondre aux besoins de l'Interservices de Quartier, de l'Observatoire, de la gestion des locations, de la partie secrétariat du Directeur, mais également en partie de la Goutte d'Or en Fête. L'achat d'un nouvel ordinateur s'avère donc indispensable.

Interservices de Quartier

Bilan d'activité 95

Coordination : Moncef Labidi

Deux années après sa création, l'ISQ est devenu un "point de convergence" où se regroupent de nombreux partenaires institutionnels et associatifs et d'où émergent des projets d'action.

L'ISQ est ainsi confirmé dans sa vocation à mobiliser un large partenariat (services publics locaux et associations) engagé dans des actions concrètes, en faveur de l'amélioration des conditions de vie des habitants du quartier et de l'insertion de familles et de personnes en difficulté.

ISQ : une valeur ajoutée au DSU

Accord de la C.L.I. sur le programme d'action

Le programme d'action 1995 élaboré à partir des propositions déclinées par les commissions de travail thématiques réunies en 1994 a été validé, dans un premier temps, par le C.onsil d'Administration de l'AGSSB. Il a été, dans un deuxième temps, présenté à la Commission Locale Interpartenaires du DSQ Goutte d'Or qui a donné son plein accord pour la poursuite du travail engagé et la mise en œuvre des actions retenues.

Au-delà de cette décision rendue le 13 février, la C.L.I a validé l'ensemble de la démarche initiée par l'Interservices de Quartier et ses objectifs, à savoir : construire un large partenariat local entre les différents acteurs sociaux et engager des actions concrètes pour l'amélioration des prestations et des services rendus aux habitants en matière de santé, de logement, d'emploi, etc.

Un dispositif innovant dans la politique de la Ville

En suscitant une certaine dynamique et en créant par là même une synergie entre les différents partenaires, l'ISQ, dispositif innovant, est perçu par les pouvoirs publics comme largement intéressant dans le développement social urbain, puisque le contrat politique de la Ville, signé en mars entre l'État et la Ville de Paris, prévoit la création d'autres Interservices de quartier sur l'ensemble des sites DSU.

De la réflexion à un programme d'action : les pôles-projets

Mises en place pour rechercher des solutions aux nombreuses difficultés rencontrées par les habitants dans la vie quotidienne, les commissions thématiques, auxquelles ont participé de nombreux partenaires institutionnels et associatifs, ont achevé leurs travaux et livré une série de propositions d'action.

Ces propositions constituent le programme de travail de l'ISQ. Elles sont regroupées au sein de 6 "pôles-projets".

Chaque pôle-projets thématique est animé par un référent et parfois deux. Il définit les actions prioritaires à mettre en œuvre et une méthodologie adaptée, recense les moyens et les outils nécessaires à leur réalisation, élabore un calendrier de travail et répartit les tâches entre les différents acteurs.

Pôle-projets Communication interpartenaires (réfèrent Salle Saint-Bruno)

- Réalisation d'un guide des services publics à la Goutte d'Or

En mars 1995, une première édition a été tirée à environ 300 exemplaires qui ont été distribués aux acteurs sociaux - institutionnels et associatifs- répertoriés dans le quartier.

En novembre 1995, une seconde édition, actualisée et enrichie (tirée à environ 400 exemplaires) était disponible.

"*Le Guide des services publics intervenant à la Goutte d'Or*", réalisé en étroite collaboration avec l'Observatoire de la Vie Sociale, est devenu un outil indispensable pour la communication entre les partenaires.

- Organisation de rencontres thématiques

Les "Rencontres de la Salle Saint-Bruno" font l'objet d'une programmation "souple" :

. "De A à ZEP" : présentation de la ZEP Goutte d'Or : fonctionnement et projets

. Le Tribunal d'Instance du XVIIIème : fonctionnement et compétences

. Présentation du dispositif d'accès aux soins des plus démunis (DASES, CAS, CPAM, Hôpital Lariboisière et la structure Arc-en-Ciel).

Le nombre des participants (de 30 à 40 partenaires par réunion) augmente d'une rencontre thématique à l'autre. Certains parmi les participants à ces rencontres viennent de quartiers voisins ou de services et d'associations qui sont situés hors de la Goutte d'Or.

- Formation sur les pratiques interculturelles

Un programme de formation a été élaboré en intégrant des thèmes suggérés par des participants à la formation de l'année précédente.

Thèmes traités :

- sensibilisation sur l'approche des communautés issues de l'immigration, notamment africaine.

- maternité, maternage en Afrique

- corps, douleur et maladie

- rôle et statut du père africain

- dire sans nommer

- les violences conjugales

Nombre d'inscriptions : 129 (soit 13% de plus qu'en 1994)

Nombre de personnes concernées : 85 (soit une augmentation d'environ un tiers)

Nombre de services publics concernés : 15 (11 en 94)

Des motifs de satisfaction multiples apparaissent :

. pour la première fois la Police et la Poste ont participé à certaines sessions ;

. une équipe de formateurs compétents est constituée ;

. la formule "cas concrets" avec des intervenants ressources ayant une bonne connaissance du quartier et des ses habitants a fait le succès de la formation. Celle-ci commence à attirer des acteurs issus d'autres quartiers ;

. une évaluation est faite à l'issue de chaque session. L'intérêt des participants est affirmé. Les thèmes suggérés et qui "collent" au quartier sont pris en compte pour l'élaboration du programme de formation 96.

Pôle-projets Santé de proximité / précarité (réfèrents : DASES et CAS de la Ville de Paris)

Partenaires : DASES, CAS, CAF, CPAM, Hôpital Lariboisière, CRAMIF, DASS de Paris, ASSFAM, SSAE, Droits des femmes, Accueil et Promotion, Accueil Goutte d'Or, la Poste.

- Bilans gratuits de la CPAM

Une camionnette CPAM a sillonné le quartier de la Goutte d'Or pour proposer aux habitants des bilans gratuits. Cette opération qui sera renouvelée a été un succès, puisque 38 personnes en ont bénéficié.

- Commission simplification des procédures administratives

Cette commission a été mise en place pour permettre à des partenaires directement concernés par l'instruction des dossiers ouvrant droit à des prestations (CAF, CPAM, ASSEDIC), ceux qui ont en charge le suivi des personnes et des familles en difficulté (DASES, CAS, ASSFAM, SSAE) et la Poste de pouvoir échanger des renseignements et s'informer sur les réglementations en vigueur.

Les réunions de travail de cette commission ont lieu une fois par trimestre. Des résultats sensibles sont obtenus, notamment pour faciliter le traitement des dossiers ou parvenir à des solutions en cas d'anomalie (exemple : mise en place d'un service bancaire de base à la Poste, pour donner la possibilité à des personnes ayant de petits revenus d'avoir une domiciliation bancaire : RMistes, chômeurs en fin de droits, SDF...).

Le programme d'action spécifique à ce pôle tient évidemment compte du futur centre de santé Cavé : un certain nombre d'actions pourront être réalisées dès que celui-ci sera devenu opérationnel (la santé scolaire, la prévention, l'information sur l'accès aux soins...).

Le pôle permet aux différents partenaires concernés par la santé de proximité de pouvoir se rencontrer, de réfléchir et d'échanger sur des thèmes sensibles comme la contraception, les violences subies par les femmes, afin de définir un référentiel commun.

Pôle-projets Coordination des actions femmes (référents : Droits des femmes, Fonds d'Action Sociale)

Partenaires : Droits de femmes, FAS, CAF, DASES, Accueil et Promotion, Accueil Goutte d'Or, IRTS, Médiation, GRETA, ASSFAM

- Coordination des actions alpha

Le pôle est à l'origine de l'élaboration d'un catalogue des formations disponibles en alpha et accessibles aux habitants de la Goutte d'Or. Tiré à environ 100 exemplaires, ce catalogue a été diffusé gratuitement aux services locaux accueillant les habitants du quartier (ANPE, ASSEDIC, DASES, CAS, CAF, établissements scolaires, etc.).

En outre la coordination alpha assure :

- . la mise en cohérence entre les différents paliers et niveaux alpha proposés par les organismes de formation ;
- . la conformité des actions à des objectifs d'insertion sociale et professionnelle ;
- . la construction de supports pédagogiques innovants ;
- . la définition de critères de recrutement et d'évaluation communs.

- Évaluation du nombre d'enfants non-gardés

Ce pôle procède régulièrement à une évaluation précise d'enfants dont les mères suivent ou souhaitent suivre une formation et qui ne bénéficient pas d'un mode de garde. Les informations recueillies nourrissent les travaux de la commission ad hoc de la C.L.I "Petite enfance" (projet d'implanter une structure répondant aux besoins du quartier en mode de garde).

- Formation des femmes-relais pour la médiation

Ce projet de médiation est susceptible d'évoluer vers un véritable pôle auquel se joindraient d'autres partenaires intéressés par le thème de la médiation (constitution d'un réseau de personnes médiatrices).

Pôle-projets Action Sociale Coordinée Logement (référents : Paris Goutte d'Or, CAF)

Partenaires : Paris Goutte d'Or, CAF, DASES, CAS, Accueil Goutte d'Or, Accueil et Promotion, Habiter au Quotidien, Anneau d'Or

Des rencontres mensuelles permettent aux différents partenaires du pôle de définir des actions en faveur de l'accompagnement des familles relogées par le bailleur social : utilisation des équipements et installations techniques, prévention des impayés (loyers et factures EDF-GDF, France Telecom) et aide à la résolution d'un certain nombre de difficultés (humidité, dégradations, propreté...).

Il faut noter que les partenaires réunis au sein de ce pôle ont bénéficié de l'éclairage d'un juge et d'un huissier du justice, tous deux spécialisés dans les questions d'expulsion locative.

Pôle-projets Éducation socialisation (référénts : ZEP, Salle Saint-Bruno)

Ce pôle a nécessité des accords institutionnels pour pouvoir travailler en étroite collaboration avec 3 établissements scolaires de la Goutte d'Or. Le principe est de répondre à des besoins exprimés par les équipes éducatives et de faciliter la mise en œuvre d'actions partenariales concertées (rapprocher école, associations péri-scolaires et parents, aider à la conception de formations sur les pratiques interculturelles, médiation...). Des contacts ont été pris avec l'élémentaire Cavé devant déboucher sur des actions au 1er trimestre 96.

Pôle-projets Emploi-insertion sociale (référénts : ADCLJC Club de prévention / Salle Saint-Bruno)

Partenaires : ADCLJC Club de prévention, ANPE, EDF-GDF Services, Protection Judiciaire de la Jeunesse, RATP, DASES, CAF, France Telecom, Médiation, Eurêka Services, OPAC de Paris, Mission Locale Belliard

Ce pôle a permis que des jeunes du quartier, en situation d'insertion, accèdent à l'entreprise. EDF-GDF accueille régulièrement un certain nombre de ces jeunes pour des emplois saisonniers (remplacement d'agents en congé durant les périodes estivales : relevés de compteurs, secrétariat, accueil du public).

France Telecom a confié le nettoyage des cabines téléphoniques implantées dans le quartier à des jeunes encadrés par l'ADCLJC.

Un projet d'emploi pour le ramassage des cartons est à l'étude (RATP).

Ces différentes initiatives et les perspectives qui se dessinent ont conduit à réfléchir à un projet global lié aux emplois et services de proximité susceptibles de constituer des réponses favorables à l'accès et/ou le retour à l'emploi de personnes (jeunes, femmes, adultes) en rupture avec le monde du travail.

Ce projet a été présenté à tous les partenaires concernés par la question de l'emploi dans un document intitulé "*Initiatives locales et hypothèses pour la création, le soutien et le développement d'activités de services générateurs d'emplois et de postes d'insertion*".

Ce document recense les actions réalisées en matière d'emploi et d'insertion et les projets à poursuivre. Il définit des moyens à mettre en œuvre. Ces derniers s'organisent autour de la réalisation d'une étude-action et le recrutement d'un professionnel du développement local.

- Réalisation d'une étude-action

Cette étude-action aura pour objectif de créer des débouchés professionnels concrets. Pour sa réalisation, un cahier des charges a été élaboré. Un appel à candidature a été lancé auprès de 7 cabinets d'étude spécialisés.

Une commission ad hoc de sélection sera constituée pour examiner les dossiers de candidature reçus et choisir le cabinet qui la réalisera.

- Un développeur

Création d'un poste de développeur, véritable professionnel en matière de création d'emplois. Il aurait la charge du suivi des projets et des actions engagées au sein du pôle et celles qui seront identifiées par l'étude-action.

Redéfinition du rôle du coordinateur

Pour la mise en œuvre des projets et le suivi des actions engagées, le rôle du coordinateur a été redéfini. Ce dernier est :

- . rapporteur : il rend compte au Groupe de Suivi de l'ISQ de l'état d'avancement et de réalisation des projets ;
- . régulateur : il a une vision globale de l'ensemble des pôles et des projets. Il aiguille les partenaires et fait la jonction entre ceux qui partent et ceux qui arrivent dans le dispositif ;
- . coordinateur : il coordonne les pôles-projets et trace des liens visibles entre les différentes institutions. Il apporte aux pôles-projets un appui méthodologique en cas de besoin.

Évaluation

. Une étude-évaluation, commanditée par la Préfecture de Paris, a été réalisée. Elle dresse le bilan de deux années de fonctionnement de l'ISQ. Elle dessine des perspectives d'évolution. Les modalités de présentation des résultats de cette étude restent à définir.

Cette étude montre que l'ISQ est un dispositif approprié par l'ensemble des partenaires. Sa légitimité réside dans le fait qu'il se trouve à équidistance de tous les partenaires. Il constitue ainsi un précieux espace de concertation .

. une étude comparative a été réalisée en interne entre les besoins exprimés initialement par les partenaires dans le cadre de l'étude d'opportunité sur la création de l'Interservices de Quartier à la Goutte d'Or et les réponses exprimées en termes de propositions de projets ou d'actions concrètes, issues des groupes de travail thématiques.

Cette étude montre que la plupart des besoins exprimés ont été largement traités.

Élargissement du Groupe de Suivi

Désormais, la ZEP, la DASCO et l'ADCLJC -Club de prévention siègent au sein du Groupe de Suivi. Au total, 4 administrations de la Ville, 3 services de l'État, 2 organismes par-publics, 4 associations du quartier se rencontrent régulièrement pour définir les orientations de l'ISQ.

Des contacts privilégiés

- Les consultants des services publics de l'IERCP

L'ISQ s'appuie sur un réseau de consultants et d'experts des services publics, adhérents de l'Institut d'Échange et de Recherche des Consultants Publics (IERCP). Ainsi, l'ISQ bénéficie du conseil et de l'éclairage d'éminents spécialistes. Dans son bulletin INTERACTION, diffusé aux adhérents présents dans toute la France, l'IERCP a consacré un article sur le fonctionnement de l'ISQ.

- ISQ Charles Hermite

Des contacts ont régulièrement lieu avec l'ISQ Charles Hermite situé sur le périmètre DSU voisin (la Porte d'Aubervilliers). Les réflexions et les échanges visent à formaliser l'expérience du travail interpartenarial capitalisée par les deux interservices.

Observatoire de la Vie Sociale

Bilan d'activité 1995

Coordination : Pierre-Marie Lasbleis

L'année 1995 devait être pour l'Observatoire "l'année des concrétisations" (Perspectives 95 du rapport d'activités 94). Elle l'a été ; l'Observatoire a tout au long de l'année confirmé sa vocation de centre de ressources toujours à l'écoute des besoins en informations des différents partenaires du quartier, associations ou services publics.

Lors du Conseil d'Administration du 27 janvier 1995, les missions de l'Observatoire étaient ainsi définies : "Le rôle de l'Observatoire est de rechercher, collecter, centraliser les informations sur la Goutte d'Or, et de les redistribuer de manière à les rendre accessibles à tout type de public". Aujourd'hui, ces trois aspects - collecte, centralisation, redistribution - s'avèrent plus que jamais complémentaires et indissociables. Chacune des activités de l'Observatoire se fonde sur cette triple mission et fait de l'Observatoire un support du partenariat dans le quartier. C'est donc naturellement que ce secteur entre en complémentarité avec l'ensemble des activités de la Salle Saint-Bruno.

La parution du Tableau de Bord de la Vie Sociale

La mise en place d'indicateurs chiffrés sur le quartier de la Goutte d'Or posait fin 1994 un certain nombre de problèmes délicats, qui ont nécessité que l'on consacre à la genèse du projet plus de temps qu'initialement prévu. Annoncé à la fin du premier semestre 95, le premier Tableau de Bord de la Vie Sociale à la Goutte d'Or est en fait sorti en décembre. Pour autant, ce retard n'a pas été superflu et a permis, sinon d'emporter l'adhésion de tous les partenaires, du moins de permettre la sortie du document dans un climat serein et favorable.

• Les quatre objectifs du Tableau de Bord

La mise en place d'indicateurs chiffrés recueillis annuellement répond à quatre objectifs principaux. Ce tableau de Bord agit comme :

- outil de connaissance du quartier, permettant à tous les acteurs d'avoir une vision globale et rationnelle du quartier.
- outil de prévention, qui doit être capable de renseigner les différents partenaires sur les évolutions les plus préoccupantes du quartier.
- outil d'évaluation ensuite, il permettra de savoir si les actions engagées sur le quartier portent leurs fruits.
- outil de communication, en cela qu'il est une base commune de savoirs entre les différents partenaires.

• La poursuite du travail de réflexion et de concertation

Pendant le premier semestre 1995, il s'est agi de poursuivre - et d'intensifier - le travail de persuasion et de conviction des correspondants. La phase de recueil proprement dite n'a pu intervenir auprès de certaines institutions qu'après de longues négociations, entreprises au rythme des administrations concernées.

Au cours du premier semestre, trois réunions du groupe de travail ont permis de guider le travail du Coordinateur et de poursuivre la réflexion sur les données obtenues.

• Des efforts dans la présentation des données

Le mois de mai, et surtout le début du second semestre, ont été consacrés au traitement des données recueillies, durée nécessaire, tant cette phase demandait de précautions :

- prudence dans la compréhension ; il a fallu passer beaucoup de temps avec chaque correspondant - mais aussi des spécialistes de statistique - pour comprendre avec finesse ce que les chiffres recouvrent, leurs limites, leurs biais.
- prudence dans la présentation des données ; sans alourdir le document, il fallait montrer toute la complexité de chaque chiffre.

- bilan

Ces trois sessions ont réuni environ 80 personnes (30-30-20). Ont été ainsi représentés la CPAM, le CAS, la CAF, la DASES, la DASCO, la Mairie du XVIIIème, des crèches, la PMI, l'hôpital Lariboisière, une halte-garderie, des psychologues scolaires et six associations du quartier.

Les fiches d'évaluation qui ont été retournées permettent de dire que ces sessions ont répondu à leur objectif. Tous les participants se sont montrés très intéressés par la découverte du quartier, regrettant seulement qu'une journée ne permette pas de faire le tour de tous les sujets. Certains ont ainsi manifesté le désir d'approfondissements thématiques. Ces journées pourraient être renouvelées en 1996.

L'amorce d'un travail sur la mémoire

Dans le rapport d'activités 1994, la piste d'un travail sur la mémoire des vieux habitants du quartier était lancée. Il s'agissait de recueillir les témoignages des plus anciens afin que leurs souvenirs, précieux éclairage sur l'histoire de la Goutte d'Or, puissent nourrir la mémoire collective du quartier... avant qu'il ne soit trop tard.

Comme le rapport d'activité en émettait le vœu, ce travail a été entrepris avec l'association AIDDA et les photographes FLORISA et il a débouché fin 95 sur un projet très ambitieux.

- Le projet.

Le projet mené par les deux associations devrait durer jusqu'à l'an 2000. Il s'agit d'effectuer un double travail de recueil de témoignages et de photographies auprès des plus anciens habitants, mais aussi des militants et acteurs sociaux, et des natifs du quartier. Entre les différentes phases du projet, une exposition annuelle sera organisée.

Symboliquement, c'est en l'an 2000 que le projet devrait arriver à son terme. Une grande exposition récapitulative, qui mêlera témoignages, photos, documents d'archives, mais aussi la publication d'un livre constitueront son aboutissement.

La première phase en 1996 concernera le recueil du témoignage des plus anciens habitants, arrivés dans le quartier entre 1920 et 1960. L'objectif est de pouvoir bâtir une exposition qui pourrait circuler, notamment dans les écoles.

- La réalisation d'une phase préliminaire.

A titre exploratoire, et pour tester le "dispositif", cinq longs entretiens ont d'ores et déjà été réalisés, grâce en partie aux contacts pris par l'intermédiaire du club "l'heure d'amitié des cheveux blancs".

Par ailleurs, un dossier de présentation du projet a été conçu et réalisé. Plusieurs demandes de subventions ont été faites, pour financer ce projet assez coûteux.

L'étude d'impact du local d'échange de seringues d'EGO

En novembre 1995, l'association EGO, qui traite des problèmes de toxicomanie sur le quartier, a ouvert le premier local fixe d'échanges de seringues à Paris, boulevard de la Chapelle. Cette ouverture s'est faite dans un climat un peu tendu. Un certain nombre de voisins et de riverains craignaient en effet que l'ouverture de ce local attire près de chez eux de nouvelles populations d'usagers de drogue. Soucieux d'inscrire leur projet dans une dynamique de quartier, les membres de l'association ont souhaité réaliser une "étude d'impact" du Local sur le quartier. Il s'agit d'une évaluation des effets de son ouverture, à la fois sur la réalité de la situation, mais aussi sur le sentiment des différents habitants résidant à proximité du Local.

L'Association EGO et l'Observatoire ont souhaité s'associer pour développer ce projet d'étude d'impact. Le travail mené en commun avait débouché fin 1995 sur les points suivants :

- l'esquisse d'un état des lieux avant ouverture.

L'Observatoire a participé aux côtés des salariés du Local aux journées portes ouvertes précédant l'ouverture. A cette occasion, un certain nombre de données ont été recueillies sur l'inquiétude des riverains et sur l'état du marché de stupéfiants dans le quartier. Une première cartographie a été esquissée.

- l'élaboration d'une méthodologie

Les deux structures ont également construit de concert une méthodologie pour la suite de l'étude.

Tous les six mois, l'Observatoire devrait dresser un état des lieux à partir d'une vingtaine d'entretiens avec des relais d'information (police, structures d'accueil des usagers, médecins, pharmaciens) et des relais d'opinion (responsables associatifs, concierges...). La synthèse réalisée à partir de ces travaux alimentera la réflexion du groupe de suivi du Local, qui se réunira à cette fréquence.

D'évidentes passerelles avec les autres secteurs de la Salle Saint-Bruno

Par ses missions de collecte et de redistribution d'informations auprès des partenaires locaux et des habitants, l'Observatoire rejoint à l'évidence les deux autres secteurs de la Salle Saint-Bruno : l'Interservices naturellement puisqu'il s'agit là encore de "mettre du lien" entre les partenaires et de faire circuler de l'information, mais aussi le secteur Locaux-Accueil-Médiation en cela que sa mission d'accueil comprend une vocation d'orientation, et donc d'information.

En 1995, l'Observatoire a donc développé sa collaboration avec les autres secteurs, et ce principalement autour de deux projets :

- le Guide des Services Publics intervenant à la Goutte d'Or
(voir le bilan d'activités de l'Interservices de Quartier)

L'Observatoire de la Vie Sociale a participé activement à l'élaboration de la première édition du Guide en janvier 95 et à sa mise à jour en octobre.

- Les fiches thématiques d'accueil et d'orientation
(voir le bilan d'activités du secteur Locaux-Accueil-Médiation)

L'Observatoire a, en collaboration avec le S.L.A.M., défini, conçu et réalisé les 12 fiches désormais disponibles à l'accueil.

Synthèse des informations pour différents groupes de travail

L'Observatoire a été saisi deux fois en 1995 de demandes émanant d'une commissions ad hoc du DSU et d'un pôle-projets de l'Interservices de Quartier.

- Le pôle coordination action femmes

Une réflexion a été engagée en lien avec les commission ad hoc petite enfance du DSU sur l'opportunité de la création d'un nouveau mode de garde pour les enfants de femmes en formation. Dans le cadre de cette réflexion, il a été demandé à l'Observatoire de procéder à une évaluation des besoins en mode de garde, principalement à partir des données statistiques dont il dispose.

Le 12 septembre, une note de trois pages a été remise au groupe de travail. En fonction de l'évolution des travaux du groupe, un supplément d'information pourrait être demandé à l'Observatoire.

- La Commission ad-hoc centre de santé.

En prévision de l'ouverture du pôle santé rue Cavé, et particulièrement de l'espace de prévention prévu au rez-de-chaussée, une enquête sur les besoins en matière de santé était envisagée courant 95. Cette enquête - sorte de remise à jour des travaux menés en 1988 par santé et Communication - sera confiée à la coordinatrice du pôle, nommée début 1996.

En guise de phase préparatoire, il a été demandé à l'Observatoire de réaliser une synthèse des travaux existant en matière de santé à la Goutte d'Or.

L'Observatoire s'est efforcé de regrouper les - maigres - sources en la matière et dans la note de sept pages présentée en novembre, a dressé quelques jalons pour définir la méthodologie de la future enquête.

Vie d'équipe

- Pour la troisième année consécutive, la Salle Saint-Bruno a accueilli un appelé du contingent au titre du "service-ville". Matthieu Keppy, arrivé en janvier et parti fin octobre a participé aux travaux des différents secteurs. Il a en particulier pris une part active à la réorganisation des données de l'Espace Documentaire, réalisé une première évaluation des travaux de l'Interservices (voir le bilan de ce secteur) et participé à l'investissement de l'association au moment de la Goutte d'Or en Fête. Qu'il en soit remercié.
- La Salle Saint-Bruno a accueilli pour une durée de trois semaines une stagiaire d'un organisme de formation de la Place des Fêtes, Madame Cissé. Elle a pu découvrir aux côtés de Madame Kamara, rentrée en mars de congés de maternité, les efforts à déployer quotidiennement pour assurer un entretien exigeant des locaux
- Comme en 1994, l'équipe a bénéficié de l'aide et du regard extérieur d'une psychologue, Madame Fillon, pendant une journée. L'équipe ne peut que se féliciter des conséquences de ce travail sur son fonctionnement.

Goutte d'Or en Fête

Par la surface de locaux dont elle dispose, la Salle Saint-Bruno avait naturellement vocation à être un des points centraux de l'organisation de la fête de la Goutte d'Or. En son sein se trouvent le "quartier général" des organisateurs, les loges des artistes, le lieu de restauration des artistes et techniciens, mais aussi un certain nombre d'activités (en 1995, l'inauguration, la dictée, la soirée cinéma, le concours de gâteaux).

En 1995, l'équipe de la Salle Saint-Bruno a souhaité s'impliquer fortement dans l'organisation de la Fête. Elle ne saurait en effet se tenir à l'écart de ce qui est un des événements les plus importants du quartier. Toute l'équipe s'est retrouvée mobilisée pendant toute la durée de la Fête. Pierre-Marie Lasbleis était quant à lui référent de l'association pour l'organisation de la Fête.

Conclusion

L'année 1995 restera une année importante, au cours de laquelle de nombreux projets, en gestation lors des deux premières années, ont pu être mis en œuvre.

De plus, le croisement incessant au sein de la Salle Saint-Bruno d'acteurs sociaux et institutionnels, d'habitants, de visiteurs, lors de permanences, de groupes de travail, d'activités diverses, lui confère désormais **un rôle de "carrefour" dans la dynamique sociale du quartier.**

Depuis septembre 1992, le champ d'intervention de la Salle Saint-Bruno n'a cessé, il est vrai, de s'élargir sur un rythme rapide par rapport aux missions initiales qui lui étaient confiées (*accueil et location de salles polyvalentes aux habitants et aux associations, mise en place d'un observatoire - banque de données, études- pour les acteurs associatifs*) : création de l'Interservices de Quartier fin 1993, restructuration et ouverture aux services publics de l'Observatoire de la Vie Sociale, développement de l'accueil et de la médiation en 1994.

Il apparaît a posteriori que **la Salle Saint-Bruno, type de structure de quartier encore peu commun, s'est essentiellement bâtie au fil des circonstances et des besoins exprimés avec et pour tous les acteurs de la Politique de la Ville.**

La Salle Saint-Bruno s'est en effet placée résolument et spontanément à leur service en cherchant par ailleurs à réduire au fur et à mesure les insuffisances décelées et exprimées : difficultés structurelles inhérentes à de nombreuses institutions, insuffisance de transversalité interne et externe entre les partenaires, manque chronique de temps et de moyens de nombreux interlocuteurs, etc. ; par nécessité objective, la Salle Saint-Bruno a fini par devenir, dans certains cas, porteuse d'actions diverses.

Cette démarche, adoptée dès le début, a été renforcée par **la centralisation importante d'informations** opérée par l'association et par **les multiples coordinations** réalisées dans le cadre de ses missions, et lui confère ainsi, de l'avis de nombreuses personnes, un rôle désormais indispensable et **une valeur ajoutée.**

La Salle Saint-Bruno est de plus en plus perçue comme un **lieu "généraliste", détenteur d'une vision globale, "en contact avec tout le monde et connaissant tout le monde"**. Pour certains, la Salle Saint-Bruno est devenue **animatrice et garante du partenariat** face au cloisonnement des acteurs sociaux et au phénomène de "turnover" des acteurs locaux et institutionnels.

Enfin, deux autres aspects semblent faciliter le type d'interventions de la Salle Saint-Bruno, la désignant comme **complémentaire des acteurs "directs" : le fait de ne pas être un service public, ce qui lui donne une image de "neutralité", ni une association en charge d'un public spécifique (hormis l'accueil et la médiation), ce qui la situe en dehors des activités associatives traditionnelles.**

L'ensemble de ces aspects novateurs n'annoncent-ils pas une nouvelle approche pour mener l'action sociale ?

Un tel développement a favorisé, dans une large mesure, l'emprise de nos différentes tutelles institutionnelles sur la marche de la Salle Saint-Bruno.

Le seul projet relatif à l'emploi pose la question des responsabilités propres des diverses structures de décision par rapport à une telle initiative : Groupe de Suivi de l'Interservices de Quartier, Conseil d'Administration de la Salle Saint-Bruno, Commission Locale de Concertation ?

De même, **la vocation fédératrice qu'opère peu à peu l'I.S.Q. au sein des initiatives interpartenariales, les commandes institutionnelles faites à l'O.V.S., les projets que l'association porte désormais elle-même, ne constituent-ils pas, de fait, de nouvelles orientations dans le fonctionnement de la Salle Saint-Bruno ?**

L'ambiguïté de la situation actuelle résiderait donc davantage dans l'insuffisance de définition dans les rapports que l'Association de Gestion de la Salle Saint-Bruno (loi 1901) entretient avec ses principales et différentes tutelles institutionnelles.

Ce constat et ses conséquences sur la maîtrise et le fonctionnement de la Salle Saint-Bruno avaient déjà été évoqués lors de la dernière Assemblée Générale de 1994, et par certains administrateurs au Conseil d'Administration de Décembre 1995 et doivent donc maintenant trouver une réponse.

La mise en place de **conventions** précises, tri-partites ou quadri-partites, voire de **contrats d'objectifs**, pourrait être une des solutions pour clarifier cette situation et permettre ainsi aux administrateurs de mieux gérer le devenir de la Salle Saint-Bruno dans toute sa diversité.

Perspectives 1996

secteur Locaux-Accueil-Médiation

En dépit des incertitudes liées à la réalisation de travaux d'amélioration de la ventilation¹ et d'insonorisation, dont les conséquences sur l'attractivité et les possibilités de location de la Salle sont importantes, il est possible de dresser quelques perspectives pour l'année 1996.

- la poursuite de la promotion des locaux.

Le secteur devra mener à bien la diffusion des 500 plaquettes éditées fin 1995. Plusieurs vagues d'envois auprès de publics spécifiques (copropriétés, organismes de formation...) seront lancées.

- faire vivre les lieux

En collaboration avec les autres secteurs, l'amélioration de la signalétique devra être poursuivie, les fiches thématiques d'accueil remises à jour et développées. Par ailleurs, il pourrait être intéressant de valoriser les "espaces de circulation" (couloirs, mais surtout escalier vers la grande salle) en organisant des petites expositions destinées au public qui fréquente la Salle (histoire du quartier, découverte d'une culture par exemple).

- un investissement plus fort dans les formations de la Salle Saint-Bruno

Mohamed Djalo a su rendre son expérience et la manière de la communiquer indispensables aux formations de l'Interservices de Quartier. Sa place dans leur organisation et leur animation est donc appelée à se développer. Mais il pourrait également prendre part aux journées d'accueil-présentation du quartier.

- la participation au x projets "médiation" de l'ISQ

Mohamed Djalo devrait être étroitement associé au projet de médiation engagé dans le cadre de l'ISQ en tant que co-référent avec la D.A.S.S. (voir perspectives ISQ).

Interservices de Quartier

En dotant les nouveaux sites parisiens retenus au titre de la Politique de la Ville d'Interservices de quartier, les pouvoirs publics soutiennent une démarche aboutie qui, en souplesse, en douceur et avec patience (dans le contexte bien particulier du développement social et urbain à la Goutte d'Or) a fait du partenariat services publics et associations une réalité, sinon une "culture".

L'ISQ Goutte d'Or se positionne aujourd'hui comme une "pépinière" de projets et un espace de domiciliation des actions interpartenariales.

En 1996 et 1997, l'ISQ s'emploiera à développer le programme d'actions dans le cadre des pôles-projets, à titre d'exemple :

- Communication interpartenaires :

La Salle Saint-Bruno a désormais un savoir-faire et se positionne comme vecteur de la communication entre les partenaires : *Guide des services publics intervenant à la Goutte d'Or* (réalisé en étroite collaboration avec l'Observatoire de la Vie Sociale) : nouvelle édition actualisée et enrichie disponible en décembre 96.

¹ - Malgré son coût, l'installation d'une climatisation s'avère à terme indispensable, notamment lors d'affluences importantes, ce qui arrive assez régulièrement.

- Élaboration d'un programme 96 de formation sur les pratiques interculturelles

. Programmation de futures rencontres thématiques sur le thème "quoi de neuf ?" (législation sur le séjour des étrangers, Théma de l'O.V.S, la nouvelle organisation ANPE/ASSEDIC), etc.

- Communication externe :

. Parler de l'expérience ISQ

L'ISQ répondra à l'invitation faite par l'IERCP pour intervenir lors de son colloque annuel sur le thème "Mieux répondre aux citoyens : comment transformer les services publics ?"

. Formaliser et transmettre les acquis du partenariat.

L'objectif est d'aider à la mise en place d'interservices de quartier dans les futurs sites faisant l'objet d'un contrat Politique de la Ville. La formalisation se fera en étroite collaboration avec l'ISQ Charles Hermite.

- Création d'un pôle-projets "médiation"

Partir des besoins des partenaires en matière de médiation pour la mise en place d'un réseau de personnes-relais capables de faciliter la communication entre habitants et administrations et d'apporter leur concours à la résolution des difficultés rencontrées dans le quartier (problèmes square Léon).

- Évaluation

évaluer les 3 années de fonctionnement de l'ISQ du double point de vue : celui des partenaires qui y sont engagés et celui des habitants :

- cerner l'apport des partenaires au fonctionnement de l'ISQ ; dresser le bilan des résultats obtenus et dessiner des évolutions (quel ISQ pour demain ?)

- mesurer les effets du travail interpartenarial initié au sein de l'ISQ auprès des habitants ; approcher ces derniers à travers une enquête et saisir leurs attentes par rapport au service public.

Pour cela, un test doit être réalisé pour valider le questionnaire. Un groupe de pilotage de l'enquête doit être constitué.

Cette enquête, qui associe l'Observatoire de la Vie Sociale, s'échelonne entre 96 et 97

- L'emploi et l'insertion sociale à la Goutte d'Or

L'ISQ a pour ambition de créer avec les partenaires concernés par l'emploi des débouchés professionnels pour des personnes les plus en difficulté.

Cette ambition prend appui à la fois sur des résultats concrets en termes de projets fiables livrés par l'étude-action et sur l'arrivée d'un véritable professionnel pour développer les actions débouchant sur la création d'emplois de proximité.

Observatoire de la Vie Sociale

En 1996, l'Observatoire devrait avoir pour mission la poursuite et la concrétisation des efforts engagés mais pourrait aussi développer de nouveaux axes, et en particulier tenter de concevoir des outils permettant de communiquer des informations sur le quartier à ses habitants.

- Tableau de Bord de la Vie Sociale : transformer l'essai.

En 1996, le Tableau de Bord restera un grand chantier de l'Observatoire. Il s'agit à la fois de :

- assurer une bonne diffusion du document, conformément aux décisions du Conseil d'Administration du 20 janvier 1996.

- communiquer sur la méthode. Le caractère pilote de ce travail peut justifier que le Coordinateur consacre un peu de temps à intervenir auprès de différents publics pour témoigner de la genèse du projet.

- concevoir le deuxième Tableau de Bord, en veillant en particulier à développer de nouveaux indicateurs sur des thèmes peu explorés dans la première édition (scolarité, climat social...).

La Salle Saint-Bruno dans la presse

• Interaction, La lettre de l'IERCP (Institut d'Echange et de Recherche des Consultants Publics) 11-95

N°2 - NOVEMBRE 1995

INTERSERVICES DE QUARTIER

LA GOUTTE D'OR PARIS 18^{ème}

Au départ : une volonté de l'Etat. Le rapport PICARD, Maire de Mantes la Jolie, est en faveur du rapprochement entre services publics et usagers des sites relégués pour lutter contre l'exclusion. La Goutte d'Or, quartier emblématique, a été de tout temps une sorte de laboratoire d'expérimentation sociale.

Avec une vie associative dense tant au niveau de la santé, de l'école, des loisirs, du logement, de l'aide juridique ou encore de l'accueil, ce quartier bénéficie d'un Développement Social de Quartier (DSQ) depuis 1984. Il existe un effet "village" dans ce quartier.

L'Association de la Salle Saint Bruno qui coordonne et assure le secrétariat de l'InterServices de Quartier (ISQ) est le fruit d'une concertation entre la Préfecture, la Ville de Paris et les associations de quartier. Ses activités : l'observatoire de la vie sociale (recueil et traitement des données relatives au quartier, études et recherches), la gestion des locaux d'accueil et l'InterServices du Quartier.

1993 RECENSEMENT DES BESOINS

L'orientation prise a été de promouvoir une philosophie de travail concerté et solidaire. Cette option allait amener à s'intéresser aux partenaires locaux "de derrière le guichet", recueillir leurs besoins, écouter leurs problèmes et s'intéresser à leurs projets. Un groupe de mise en place s'est constitué, des entretiens ont été réalisés auprès des partenaires des services publics locaux et associations remplissant une mission de service public.



L'analyse des besoins a permis de faire le premier tri entre les problèmes internes susceptibles de trouver des réponses en interne et des besoins externes (meilleure communication et partenariat avec les autres administrations et les usagers). C'est en partant de ces besoins exprimés que des groupes de travail thématiques ont été proposés.

1994 GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES ET PLANS D'ACTION

12 groupes de travail thématiques ont été mis en place. Les partenaires ont choisi librement d'y participer en fonction de leurs missions et des problématiques développées. Chaque groupe procède à un état des lieux avec un inventaire des situations qui posent problèmes, définit l'implication de chaque institution représentée, élabore un

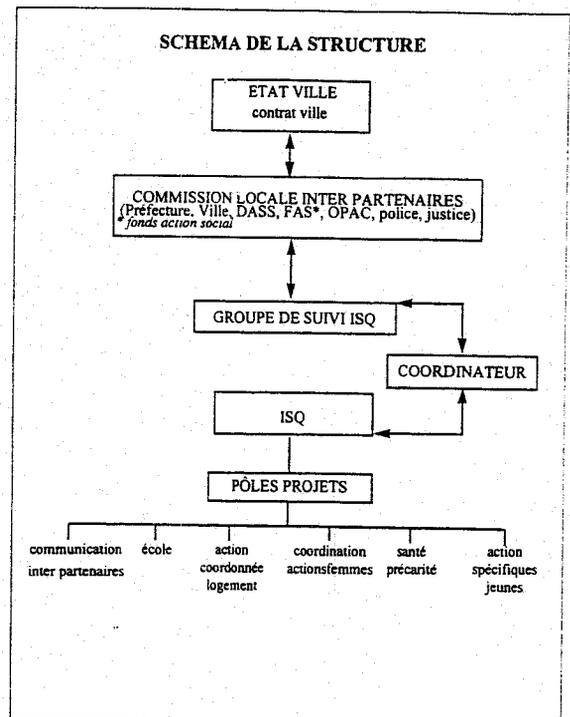
les 12 groupes de travail

- 1- Aide aux démarches administratives
- 2- Guide des Services Publics
- 3- Education/ socialisation
- 4- Information des communautés
- 5- Formation pratique interculturelle
- 6- Circulation de l'argent
- 7- Suivi social
- 8- Les 0 à 3 ans
- 9- Maltraitance/violence
- 10- Accueil
- 11- Jeunes : parcours d'insertion
- 12- Coordination des actions d'alphabétisation

calendrier de travail (4/5 séances au plus), affine des propositions d'amélioration.

1995 CONCRETISATION DES PROJETS

La concrétisation des actions se fera autour de "pôles projets" constitués par les partenaires ayant participé aux différentes étapes du travail. Leur mission est de définir les actions prioritaires, une



méthodologie, recenser les moyens à mettre en oeuvre et les outils nécessaires, élaborer un calendrier des réalisations, planifier et répartir les tâches, réaliser les actions, compte rendu au coordinateur et à la hiérarchie de leur avancement...

En mars 1995, un contrat de ville d'une durée de 5 ans était signé entre la préfecture et la ville de Paris.

Trois grands axes d'intervention ont été retenus

- ◆ Renforcer les actions engagées dans les 3 sites (Goutte d'Or, Porte d'Aubervilliers, 140 Ménilmontant) classés DSQ au 10ème plan,
- ◆ Développer une démarche de DSQ sur 6 nouveaux quartiers identifiés comme en difficulté (Porte Saint

Denis et Saint Martin, Porte de Saint Ouen Clichy 17ème, Porte Montmartre Clignancourt 18ème, Curial Cambrai 19ème, Fontaine au Roi 11ème, Belleville 20ème),

◆ Conduire des actions thématiques dans les domaines de la santé, l'insertion économique, la jeunesse, la prévention de la délinquance, l'intégration des populations immigrées, l'habitat, le logement et les transports publics.

Pour tout renseignement : Association de gestion de la Salle Saint Bruno - ISQ Moncef Labidi 9 rue Saint Bruno 75018 PARIS Tél : 42 62 11 13 Fax : 42 52 22 01



Les Fiches thématiques d'accueil et d'orientation

garde d'enfants

■ **les haltes garderies privées**
 • Diabolo - 28, rue Laghouat - 75018 Paris
 Tél. : 42 62 73 50
 Ouvert...

la scolarité

le logement

■ **P.O.P.A.C.**
 • Antenne de rénovation Goutte d'Or : 33, rue de la Charbonnière
 Tél. : 42 55 25 25
 Ouvert les lundi et vendredi de 14h à 17h, les mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mercredi de 14h à 18h.

• Gestion des immeubles de la Goutte d'Or : Antenne Camille-Flammation 3 rue Camille-Flammation - 75018 Paris
 Tél. : 42 52 05 00
 Métro Porte de Clignancourt : Bus ligne 56, 60
 Ouvert les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 17h, les mercredi et vendredi de 8h30 à 16h30.
 Le gérant des immeubles de la Goutte d'Or reçoit à l'antenne de rénovation, rue de la Charbonnière le mercredi de 14h à 17h.

■ **antenne de la SEMAVIP**
 • 29, rue Myrta - 75018
 Tél. : 42 62 87 60
 Ouvert le lundi et le vendredi de 9h à 12h30, le mercredi de 14h à 18h30
 Délivre des informations sur les projets à l'étude sur le quartier Château-Rouge.

■ **association de locataires**
 • L'Anneau d'Or - 53, rue de la Goutte d'Or
 Tél. : 42 58 50 66 ou 42 64 41 81
 Permanence le samedi après-midi aux Enfants de la Goutte d'Or, 25 rue de Chartres.

■ **problèmes de logement : permanences associatives**
 • Paris-Goutte d'Or - Salle Saint-Bruno - 9, rue Saint-Bruno
 Tél. : 42 62 11 13
 Permanence le jeudi de 17h30 à 19h.

• Habiter au Quotidien - 1, rue Léon (au fond de la cour)
 Tél. : 46 06 51 72
 Permanence les mardi et mercredi de 15h à 18h.

fiches réalisées par la Salle Saint-Bruno

administrations

■ **la retraite**
 • Permanence pour le 18ème : 57, rue du Mont-Cenis - 75018 Paris
 Métro Jules Joffrin ; Bus ligne 31 ou 60
 Ouvert le jeudi de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

• Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse : 110-112, rue de Flandre - 75019 Paris - Tél. : 40 05 51 10
 Métro Crimée ; Bus ligne 60

■ **les allocations familiales (prestations)**
 • 2ème Centre de Gestion : 67, avenue Jean Jaurès - 75019 Paris - Tél. : 44 84 75 15
 Métro Laumière ; Bus ligne 60
 Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h.

• Permanence administrative : Centre social CAF - 145, rue Belliard - 75018 Paris - Tél. : 42 26 18 18
 Ouvert lundi et jeudi de 9h à 12h

■ **la mairie**
 • Mairie du 18ème - 1, place Jules Joffrin - 75018 Paris
 Tél. : 42 52 42 00
 Métro Jules Joffrin : Bus ligne 31 ou 60
 Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Les services de la Mairie :
 - l'Etat civil (Escalier B, 2ème étage, bureau 202)
 Ouvert en plus le samedi de 9h à 12h30
 Déclaration des naissances et des décès, reconnaissance des enfants naturels, constitution de dossiers de mariage, délivrance d'extraits d'état-civil.
 - le service électoral (rez-de-chaussée, salle du drapeau)
 inscription sur les listes électorales
 - le bureau militaire
 Recensement pour le service national, signalement de changement de domicile
 - les affaires générales
 Certificats d'hébergement, certificats d'hérité, de vie maritale...

plaire
 thout
 ardi, jeudi et vendredi de 17h à
 ardes
 , jeudi et vendredi après la
 urnée.
 eudi et vendredi
 et vendredi de 17h à 19h.
 vendredi de 18h30 à 20h.
 Chartres
 et vendredi de 16h30 à
 no

fiches réalisées par la Salle Saint-Bruno

Les Fiches thématiques d'accueil et d'orientation

garde d'enfants

- les haltes garderies privées
 - Diabolo - 28, rue Laghouat - 75018 Paris
 - Tél. : 42 62 73 50
 - Ouvert de...

la scolarité

le logement

■ l'O.P.A.C.

- Antenne de rénovation Goutte d'Or : 33, rue de la Charbonnière
- Tél. : 42 55 26 25
- Ouvert les lundi et vendredi de 14h à 17h, les mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mercredi de 14h à 18h.

- Gestion des immeubles de la Goutte d'Or : Antenne Camille-Flammarion 3 rue Camille-Flammarion - 75018 Paris
- Tél. : 42 62 05 00
- Métro Porte de Clignancourt ; Bus ligne 56, 60
- Ouvert les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 17h, les mercredi et vendredi de 8h30 à 16h30.
- Le gérant des immeubles de la Goutte d'Or reçoit à l'antenne de rénovation, rue de la Charbonnière le mercredi de 14h à 17h.

■ antenne de la SEMAVIP

- 29, rue Myrha - 75018
- Tél. : 42 62 87 60
- Ouvert le lundi et le vendredi de 9h à 12h30, le mercredi de 14h à 18h30
- Délivre des informations sur les projets à l'étude sur le quartier Château-Rouge.

■ association de locataires

- L'Anneau d'Or - 53, rue de la Goutte d'Or
- Tél. : 42 58 50 66 ou 42 64 41 81
- Permanence le samedi après-midi aux Enfants de la Goutte d'Or, 25 rue de Chartres.

■ problèmes de logement : permanences associatives

- Paris-Goutte d'Or - Salle Saint-Bruno - 9, rue Saint-Bruno
- Tél. : 42 62 11 13
- Permanence le jeudi de 17h30 à 19h.
- Habiter au Quotidien - 1, rue Léon (au fond de la cour)
- Tél. : 46 06 51 72
- Permanence les mardi et mercredi de 15h à 18h.

fiches réalisées par la Salle Saint-Bruno

administrations

■ la retraite

- Permanence pour le 18ème : 57, rue du Mont-Cenis - 75018 Paris
- Métro Jules Joffrin ; Bus ligne 31 ou 60
- Ouvert le jeudi de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

- Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse - 110-112, rue de Flandre - 75019 Paris - Tél. : 40 05 51 10
- Métro Crimée ; Bus ligne 60

■ les allocations familiales (prestations)

- 2ème Centre de Gestion : 67, avenue Jean Jaurès - 75019 Paris - Tél. : 44 84 75 15
- Métro Laumière ; Bus ligne 60
- Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h.

- Permanence administrative : Centre social CAF - 145, rue Belliard - 75018 Paris - Tél. : 42 26 18 18
- Ouvert lundi et jeudi de 9h à 12h

■ la mairie

- Mairie du 18ème - 1, place Jules Joffrin - 75018 Paris
- Tél. : 42 52 42 00
- Métro Jules Joffrin ; Bus ligne 31 ou 60
- Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h.

- Les services de la Mairie :
- l'Etat civil (Escalier B, 2ème étage, bureau 202)
 - Ouvert en plus le samedi de 9h à 12h30
 - Déclaration des naissances et des décès, reconnaissance des enfants naturels, constitution de dossiers de mariage, délivrance d'extraits d'état-civil.
 - le service électoral (rez-de-chaussée, salle du drapeau)
 - inscription sur les listes électorales
 - le bureau militaire
 - Recensement pour le service national, signalement de changement de domicile
 - les affaires générales
 - Certificats d'hébergement, certificats d'hérité, de vie maritale...

fiches réalisées par la Salle Saint-Bruno

plaire
houat

ardi, jeudi et vendredi de 17h à

ardes

l, jeudi et vendredi après la
purnée.

jeudi et vendredi

et vendredi de 17h à 19h.

vendredi de 18h30 à 20h.

Chartres

et vendredi de 16h30 à

uno

La Salle Saint-Bruno dans la presse

• Interaction, La lettre de l'IERCP (Institut d'Echange et de Recherche des Consultants Publics) 11-95

N°2 - NOVEMBRE 1995

INTERSERVICES DE QUARTIER

LA GOUTTE D'OR PARIS 18^{ème}

Au départ : une volonté de l'Etat. Le rapport PICARD, Maire de Mantes la Jolie, est en faveur du rapprochement entre services publics et usagers des sites relégués pour lutter contre l'exclusion. La Goutte d'Or, quartier emblématique, a été de tout temps une sorte de laboratoire d'expérimentation sociale.

Avec une vie associative dense tant au niveau de la santé, de l'école, des loisirs, du logement, de l'aide juridique ou encore de l'accueil, ce quartier bénéficie d'un Développement Social de Quartier (DSQ) depuis 1984. Il existe un effet "village" dans ce quartier.

L'Association de la Salle Saint Bruno qui coordonne et assure le secrétariat de l'InterServices de Quartier (ISQ) est le fruit d'une concertation entre la Préfecture, la Ville de Paris et les associations de quartier. Ses activités : l'observatoire de la vie sociale (recueil et traitement des données relatives au quartier, études et recherches), la gestion des locaux d'accueil et l'InterServices du Quartier.

1993 RECENSEMENT DES BESOINS

L'orientation prise a été de promouvoir une philosophie de travail concerté et solidaire. Cette option allait amener à s'intéresser aux partenaires locaux " de derrière le guichet", recueillir leurs besoins, écouter leurs problèmes et s'intéresser à leurs projets. Un groupe de mise en place s'est constitué, des entretiens ont été réalisés auprès des partenaires des services publics locaux et associations remplissant une mission de service public.



L'analyse des besoins a permis de faire le premier tri entre les problèmes internes susceptibles de trouver des réponses en interne et des besoins externes (meilleure communication et partenariat avec les autres administrations et les usagers).

C'est en partant de ces besoins exprimés que des groupes de travail thématiques ont été proposés.

1994 GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES ET PLANS D'ACTION

12 groupes de travail thématiques ont été mis en place. Les partenaires ont choisi librement d'y participer en fonction de leurs missions et des problématiques développées. Chaque groupe procède à un état des lieux avec un inventaire des situations qui posent problèmes, définit l'implication de chaque institution représentée, élabore un

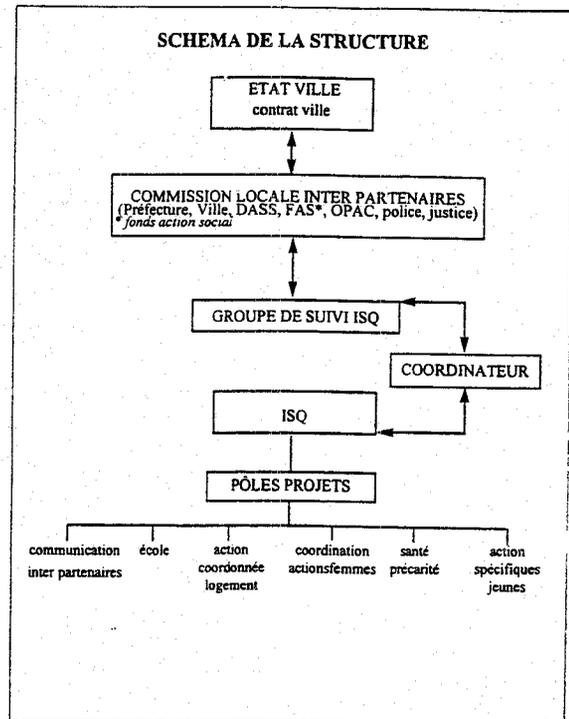
les 12 groupes de travail

- 1- Aide aux démarches administratives
- 2- Guide des Services Publics
- 3- Education/ socialisation
- 4- Information des communautés
- 5- Formation pratique interculturelle
- 6- Circulation de l'argent
- 7- Suivi social
- 8- Les 0 à 3 ans
- 9- Maltraitance/violence
- 10- Accueil
- 11- Jeunes : parcours d'insertion
- 12- Coordination des actions d'alphabétisation

calendrier de travail (4/5 séances au plus), affine des propositions d'amélioration.

1995 CONCRETISATION DES PROJETS

La concrétisation des actions se fera autour de "pôles projets" constitués par les partenaires ayant participé aux différentes étapes du travail. Leur mission est de définir les actions prioritaires, une



méthodologie, recenser les moyens à mettre en oeuvre et les outils nécessaires, élaborer un calendrier des réalisations, planifier et répartir les tâches, réaliser les actions, compte rendu au coordinateur et à la hiérarchie de leur avancement...

En mars 1995, un contrat de ville d'une durée de 5 ans était signé entre la préfecture et la ville de Paris.

Trois grands axes d'intervention ont été retenus

◆ Renforcer les actions engagées dans les 3 sites (Goutte d'Or, Porte d'Aubervilliers, 140 Ménilmontant) classés DSQ au 10^{ème} plan,

◆ Développer une démarche de DSQ sur 6 nouveaux quartiers identifiés comme en difficulté (Porte Saint

Denis et Saint Martin, Porte de Saint Ouen Clichy 17^{ème}, Porte Montmartre Clignancourt 18^{ème}, Curial Cambrai 19^{ème}, Fontaine au Roi 11^{ème}, Belleville 20^{ème}),

◆ Conduire des actions thématiques dans les domaines de la santé, l'insertion sociale, la jeunesse, l'insertion économique, la prévention de la délinquance, l'intégration des populations immigrées, l'habitat, le logement et les transports publics.

Pour tout renseignement : Association de gestion de la Salle Saint Bruno -ISQ Moncef Labidi 9 rue Saint Bruno 75018 PARIS Tél : 42 62 11 13 Fax : 42 52 22 01



Les publications de la Salle Saint-Bruno

La plaquette de présentation des locaux

Un laboratoire social

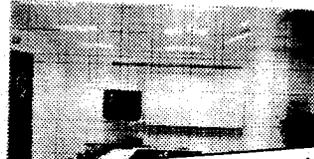
Au cœur du quartier de la Goutte d'Or, entré depuis dix ans en pleine phase de mutation et de rénovation dans le cadre du développement social urbain, la Salle Saint-Bruno, ancienne chapelle restaurée en 1992, s'est peu à peu imposée comme un véritable laboratoire social. Salle inter-associative, missionnée par la Ville de Paris et l'Etat, elle incarne aux yeux de tous les partenaires du Contrat de Ville, un espace d'ouverture, de rencontres et de mise en relation. Ses missions se sont développées autour de trois axes.

Trois secteurs

Des moyens à la mesure de vos ambitions

Deux salles pour 25 personnes

(30 et 25 m² réunissables en une salle pour 45 personnes)



Une grande salle pour 100 personnes

(95 m²)



Pour louer

Qui contacter

- Prendre contact du lundi au vendredi de 11h à 19h avec Mohamed Djalo, coordinateur du secteur Locaux-accueil-mediation.

Les conditions

- La location est possible sept jours sur sept de 8h30 à 23h. Pas d'activités bruyantes après 20h30.
- Toute réservation doit être entièrement payée 15 jours à l'avance.

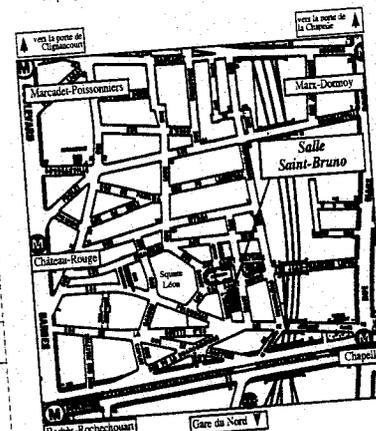
Tarifs indicatifs

| DEMANDEURS | GRANDE SALLE 1er étage | |
|--|----------------------------------|---------|
| | 1/2 journée (4 heures) | journée |
| • ASSOCIATIONS à vocation sociale | 1100F | 1600F |
| • AUTRES privés, organismes, institutionnels | 3000F | 4400F |
| DEMANDEURS | SALLE MOYENNE RDC (chaqueuse) | |
| | 1/2 journée (4 heures) | journée |
| • ASSOCIATIONS à vocation sociale | 700F | 1000F |
| • AUTRES privés, organismes, institutionnels | 1400F | 1900F |

Tél. : 42 62 11 13
Fax. : 42 52 22 01

Venir à la Salle Saint-Bruno

- En plein Paris, une salle desservie par tous les transports en commun : REB-SNCF : Lignes B, D et trans de banlieue nord
Métro : Lignes 2, 4 et 12
Bus : Lignes 30, 31, 54, 56, 60, 65, 350
- A 10 minutes de l'autoroute A1 et du périphérique (porte de la Chapelle ou de Clignancourt).



Salle Saint-Bruno



A cinq minutes de la Gare du Nord.

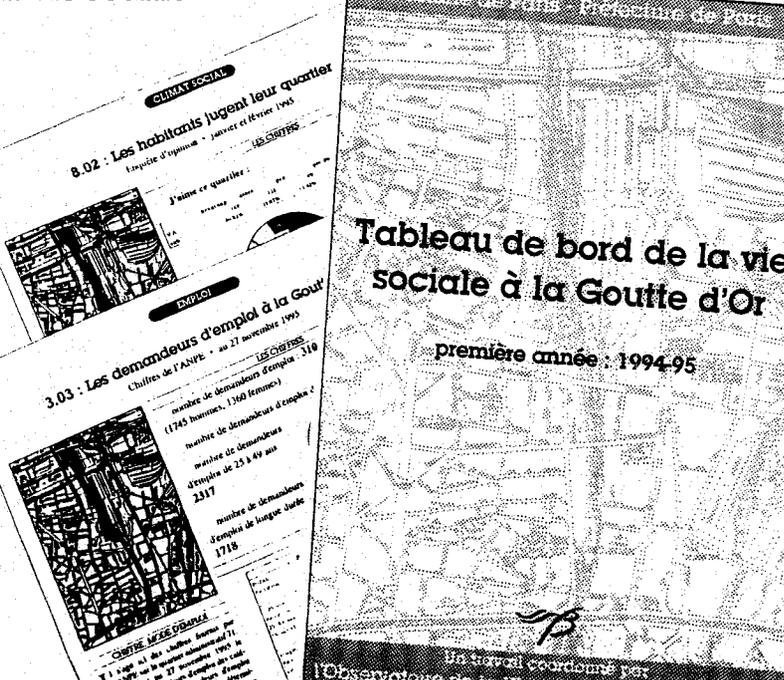
trois salles d'activité adaptées à vos projets : réunions, séminaires, colloques, conférences, stages...

Le Tableau de Bord de la Vie Sociale

Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi - Département de Paris

Tableau de bord de la vie sociale à la Goutte d'Or

première année : 1994-95



Un travail coordonné par l'Observatoire de la Vie Sociale, Salle Saint-Bruno

CLIMAT SOCIAL

8.02 : Les habitants jugent leur quartier

Enquête d'opinion - Janvier et Février 1995

J'aime ce quartier :

100% (100 personnes)

EMPLOI

3.03 : Les demandeurs d'emploi à la Goutte d'Or

Chiffres de l'ANPE - au 27 novembre 1995

nombre de demandeurs d'emploi : 318

(1745 hommes, 1368 femmes)

nombre de demandeurs d'emploi de 25 à 49 ans : 2317

nombre de demandeurs d'emploi de longue durée : 1718

